



Le 17 mars 2021,

## COMMUNIQUÉ

Les professionnel·le·s de la culture ont appelé le Gouvernement à changer de méthode, à anticiper et préparer la reprise. Il·elle·s ont proposé un dispositif progressif de reprise et de réouverture graduée pour les ERP culturels qui a fait l'objet de concertations avec le ministère de la Culture.

Les syndicats du spectacle vivant avec le soutien de nombreux·ses élu·e·s, Président·e·s de Région, de Département, Maires, Député·e·s et de la Fédération Nationale des Collectivités pour la culture ont revendiqué une application équitable des mesures de réouverture des lieux culturels.

Pourtant l'avenir reste flou et génère inquiétude et sentiment d'abandon. Désormais, ce sont le Théâtre national de Strasbourg et le Centre chorégraphique national de Montpellier qui sont occupés par des étudiant·e·s et des intermittent·e·s et ont ainsi rejoint le mouvement commencé au Théâtre de l'Odéon. De nombreuses compagnies indépendantes, des artistes, technicien·ne·s, intermittent·e·s ont à leur tour occupé les théâtres dans toute la France.

Nous saluons et soutenons les mobilisations, occupations qui se sont multipliées et leurs revendications :

- la prolongation de l'année blanche pour les intermittent·e·s des annexes 8 et 10 et son élargissement aux travailleur·se·s précaires ;
- la garantie des droits sociaux menacés aujourd'hui ;
- des mesures complémentaires pour accompagner les artistes, les auteur·rice·s et les créateur·rice·s.

**Nous soutenons la mobilisation des 20 et 21 mars prochains, initiée par le Syndeac et appelons les élu·e·s locaux·ales et nationaux·ales, les habitant·e·s et spectateur·rice·s, pour qu'il·elle·s s'unissent à nous pour faire entendre leur désir de culture.**

Profitions de ces moments de réflexions, d'actions, de perspectives pour embellir le chemin de la fraternité, approfondir l'égalité démocratique et défendre un horizon de paroles libres et de sens. Demandons également :

- le retrait de la réforme de l'assurance chômage qui va durcir les règles d'indemnisation et faire baisser les allocations de plus de 830 000 demandeur·se·s d'emploi dès juillet, alors que selon les associations caritatives, ce n'est pas moins d'un million de personnes qui auraient déjà basculé dans la pauvreté à cause de la pandémie ;

- l'application immédiate de l'égaconditionnalité : c'est-à-dire le conditionnement des moyens de la puissance publique au respect de l'égalité femmes-hommes et à la mise en place d'actions la favorisant ;
- la suppression de l'article 25 de la loi relative à la sécurité globale autorisant le port d'arme (hors service) dans les salles de spectacles et festivals ;
- la levée de toutes les complexités administratives limitant la circulation des artistes étranger·ère·s ; des moyens supplémentaires pour permettre l'accueil des créations internationales et la mise en place d'une chaîne de solidarité internationale.

**Les signataires :**

Les Hivernales - CDCN d'Avignon, La Manufacture – CDCN Nouvelle-Aquitaine Bordeaux · La Rochelle, L'échangeur – CDCN Hauts-de-France, Le Dancing CDCN Dijon Bourgogne – Franche-Comté, Chorège | CDCN Falaise Normandie, Le Pacifique – CDCN Grenoble – Auvergne – Rhône-Alpes, Touka Danses – CDCN Guyane, Atelier de Paris / CDCN, Le Gymnase CDCN Roubaix – Hauts-de-France, POLE-SUD CDCN / Strasbourg, La Place de la Danse – CDCN Toulouse / Occitanie, La Maison CDCN Uzès Gard Occitanie, La Briqueterie CDCN du Val-de-Marne.